



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFORME DES LYCEES

RÉUNION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mercredi 4 NOVEMBRE 2020

DEROULE

- Quelques statistiques sur les enseignements de spécialités (bac général)

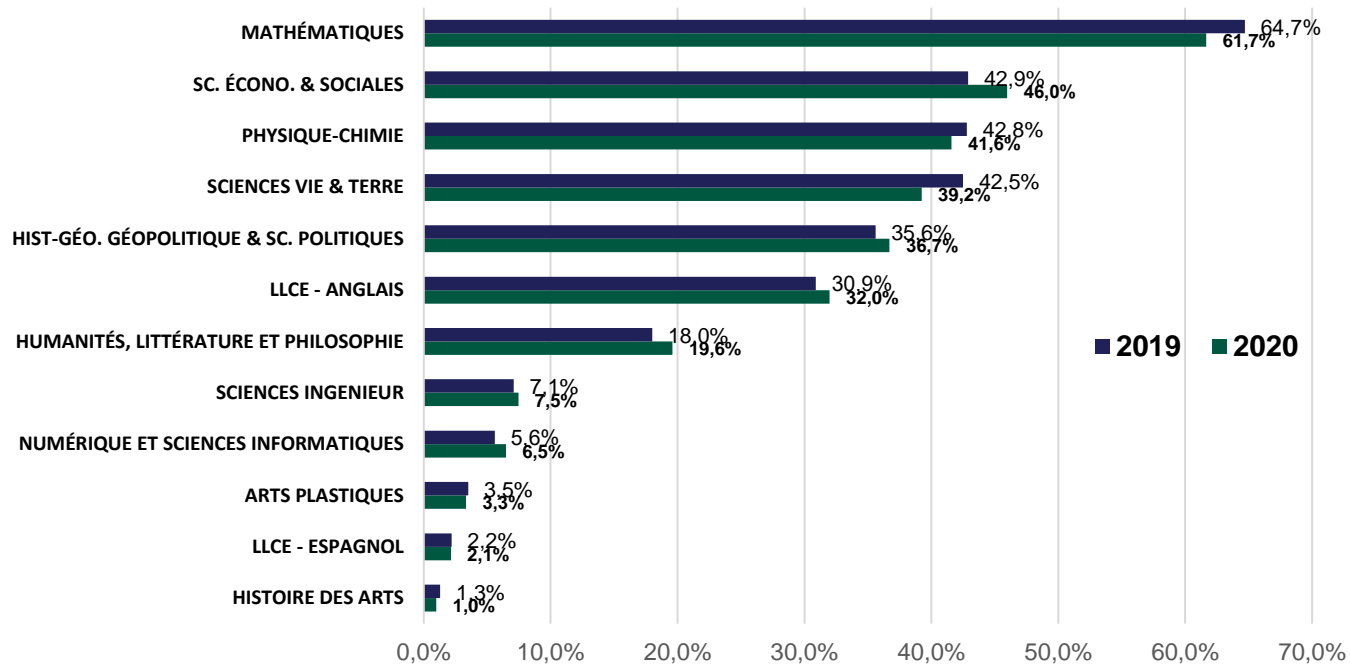
- Informations générales :
 - réforme du lycée GT
 - transformation du lycée professionnel

- La certification Pix

- Quelques chiffres sur Parcoursup

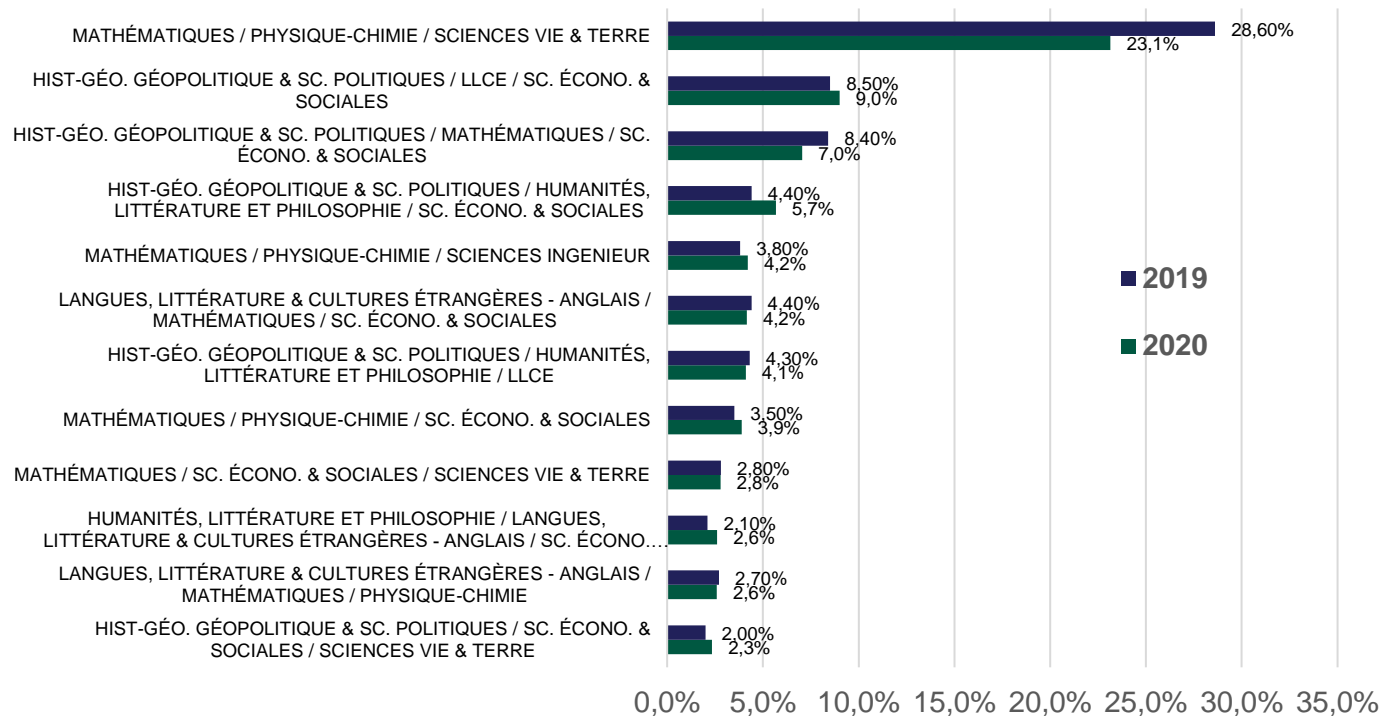
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

POST 2NDE GT : CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN 1ÈRE



ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

POST 2NDE GT : COMBINAISONS DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ DE 1ÈRE



ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

TAUX D'ABANDON DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ DE PREMIÈRE

eds1	Nombre d'élèves suivant l'EDS en 1ère dans les triplettes	Nombre d'élèves ayant abandonnés l'EDS en terminal	Nombre d'élèves suivant l'EDS en terminale dans les doublette	Taux d'abandon
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	24	16	8	66,67%
Sciences de l'ingénieur	1317	711	606	53,99%
Humanités, littérature et philosophie	3720	1888	1832	50,75%
Numérique et sciences informatiques	1046	456	590	43,59%
Sciences de la vie et de la terre	8731	3487	5244	39,94%
Mathématiques	13808	5266	8542	38,14%
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6659	2480	4179	37,24%
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	7350	2101	5249	28,59%
Physique-chimie	9158	2592	6566	28,30%
Arts	1385	321	1064	23,18%
Sciences économiques et sociales	8770	1338	7432	15,26%

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

CHOIX DES ÉLÈVES

eds1	nb_elev	%
Mathématiques	8542	21%
Sciences économiques et sociales	7432	18%
Physique-chimie	6566	16%
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	5249	13%
Sciences de la vie et de la terre	5244	13%
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4179	10%
Humanités, littérature et philosophie	1832	4%
Arts	1064	3%
Sciences de l'ingénieur	606	1%
Numérique et sciences informatiques	590	1%
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	8	0%

Données d'orientation 2020

Les choix des EDS en terminale générale

	Nombre d'élèves	% d'élèves
Mathématiques, physique-chimie	4 891	19,7%
SES, histoire-géo-politique	3 765	15,1%
Physique-chimie, SVT	3 073	12,3%
SES, langues littérature	1 789	7,2%
Mathématiques, SVT	1 762	7,1%
Mathématiques, SES	1 701	6,8%
Langues littérature, histoire-géo-politique	1 146	4,6%
Humanités littérature et philo, histoire-géo-politique	680	2,7%
Langues littérature, humanités littérature et philo	633	2,5%
SES, SVT	626	2,5%

LI

Les 10 premières combinaisons représentent plus de 80 % des élèves

Le baccalauréat général et technologique

Cette année scolaire est l'année de la première session du nouveau baccalauréat composé de 4 épreuves terminales :

- L'épreuve de français qui se déroule à la fin de l'année de première,
- Les deux spécialités choisies par les élèves de terminale en mars,
- L'épreuve écrite de philosophie, pour les terminales, au mois de juin,
- Une épreuve dite du « Grand oral » en fin de classe de terminale.

Le calendrier des épreuves de terminale 2020-2021

Les évaluations communes

Les épreuves de contrôle continu, ou évaluations communes, auront lieu toute l'année pour l'éducation physique et sportive, et **d'avril à juin 2021** pour les langues vivantes, l'histoire-géographie, l'enseignement scientifique dans la filière générale et les mathématiques dans la filière technologique.

Les épreuves finales

Elles se dérouleront ainsi :

- Les **épreuves de spécialités** se dérouleront **du 15 au 17 mars 2021**
- L'**épreuve de philosophie** se tiendra le **17 juin 2021**,
- L'épreuve du **grand oral** entre le **21 juin et le 2 juillet 2021**

Pour les élèves de première

les **épreuves écrites de français** se dérouleront le **17 juin 2021**, et les **oraux** entre le **21 juin et le 2 juillet 2021**.

*Les **résultats du baccalauréat** seront communiqués le **6 juillet 2021**, et les **oraux de rattrapage** auront lieu **du 7 au 9 juillet 2021**.*

Le grand oral

L'épreuve du grand oral a été conçue pour permettre au candidat :

- de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante,
- d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel.

S'exprimer, argumenter, écouter, sont des compétences indispensables dans la vie professionnelle et personnelle.

Leur apprentissage prendra toute sa place au lycée.

Le Grand oral dure 20 minutes avec 20 minutes de préparation.

Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale. Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.

Le jury choisit une de ces deux questions. Le candidat a ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et créer s'il le souhaite un support (qui ne sera pas évalué) à donner au jury.

L'exposé se déroule sans note et debout.

Pendant 5 minutes, le candidat présente la question choisie et y répond. Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation.

Ensuite, pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat et évalue ses qualités d'écoute et ses compétences argumentatives. Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de première et terminale.

Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre comment la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel. *C'est le cheminement du projet développé par le candidat qui est évalué et non le projet lui-même.*

Le jury va porter son attention sur :

- la solidité des connaissances,
- la capacité à argumenter et à relier les savoirs,
- l'expression et la clarté du propos,
- l'engagement dans la parole, la force de conviction et la manière d'exprimer une réflexion personnelle, ainsi qu'aux motivations du candidat.

Le jury est formé par deux professeurs de disciplines différentes : un professeur d'une des deux spécialités de l'élève et un professeur de l'autre spécialité ou d'un des enseignements communs, ou encore un professeur-documentaliste.

Les évaluations communes

Le 30 juin, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a ouvert le comité de suivi de la réforme du baccalauréat 2021 en précisant quelques aménagements prenant effet dès la rentrée 2020 :

Pour plus de lisibilité du baccalauréat l'appellation des épreuves est clarifiée.

- Sur proposition des lycéens, les épreuves communes de contrôle continu (E3C) sont désormais dénommées « évaluations communes » pour traduire le fait qu'il s'agit de devoirs communs réalisés dans le cadre des heures de classe au cours des années de première et de terminale. Leur nombre reste inchangé pour valoriser le travail régulier et les progrès des élèves. Elles comptent pour 30 % de la note finale du baccalauréat

Le 30 juin, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a ouvert le comité de suivi de la réforme du baccalauréat 2021 en précisant quelques aménagements prenant effet dès la rentrée 2020 :

Pour plus de souplesse dans l'organisation du contrôle continu :

- **Les commissions d'harmonisation** n'ont plus lieu après chaque session « d'évaluations communes » mais respectivement en fin d'année de première et de terminale. Ainsi, après chaque évaluation les candidats prennent connaissance de leur note qui, le cas échéant, peut être harmonisée en fin d'année.
- **Le calendrier de passation de ces évaluations communes** est fixé par le chef d'établissement après consultation du conseil pédagogique et délibération du conseil d'administration. Le calendrier peut ainsi mieux s'adapter à la progression pédagogique dans chaque établissement.
- Aucune évaluation commune n'excède 2h et aucune épreuve terminale n'excède 4h, à l'exception des matières comprenant des épreuves pratiques. Ainsi, les deux évaluations communes de langue vivante en terminale durent 1h30 pour l'épreuve écrite et 10 min pour l'épreuve orale. Par ailleurs, l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales dure désormais 3h30 pour l'épreuve écrite et 20 min pour l'épreuve orale.
- Pour favoriser la pratique orale en langue vivante, l'évaluation commune de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales qui n'est pas poursuivi en terminale consiste désormais en un oral de 20 min.

Le 30 juin, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a ouvert le comité de suivi de la réforme du baccalauréat 2021 en précisant quelques aménagements prenant effet dès la rentrée 2020 :

Pour plus d'accompagnement des élèves et des professeurs :

- Pour faciliter la mise en place de l'enseignement scientifique en première, les professeurs décident comment satisfaire aux objectifs de formation générale en traitant les contenus d'au moins trois thèmes.
- Au niveau national et académique, les formations destinées aux professeurs consacrées aux « évaluations communes » et à la préparation du grand oral sont renforcées.
- Les professeurs auront la possibilité d'indiquer dans la banque nationale de sujets leurs avis sur les sujets.
- Un comité des utilisateurs, composé notamment d'inspecteurs, de chefs d'établissement et de professeurs, est mis en place afin de rendre plus fonctionnelles les applications numériques utilisées pour le baccalauréat.

*Les sujets des évaluations communes sont pris dans la **banque nationale de sujets** qui demeure publique, les copies anonymisées sont corrigées par d'autres professeurs que ceux des élèves et l'évolution du jury du baccalauréat garantit l'objectivité de l'examen.*

Pour les élèves et leur famille

- Brochures "Réussir son baccalauréat en 2021" à tous les élèves de première voie générale et à tous les élèves de première voie technologique.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/38/3/2019_depliant_1re_G_1191383.pdf

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/38/1/2019_depliant_1re techno_1191381.pdf

- La rubrique "Réussir son contrôle continu" sur le site QuandJePasseLeBac permet de se préparer sereinement aux évaluations communes.

<http://quandjepasselebac.education.fr/controle-continu/>

<http://quandjepasselebac.education.fr/revisions-la-banque-nationale-de-sujets/>

Un calendrier interactif décrit les évaluations et donne des conseils pratiques pour les réussir.

- La plateforme Pix : <https://pix.fr/>

Le C.A.P. et le baccalauréat professionnel

Transformer le lycée professionnel

Former les talents aux métiers de demain

CAP 2021

Baccalauréat professionnel 2022

Des programmes d'enseignements généraux totalement réécrits.

Des référentiels de l'enseignement professionnel transformés.

Seconde professionnelle dite « famille de métiers »

Renforcement de l'usage du numérique

Modalités pédagogiques:

Grille horaire

Accompagnement de l'élève

Co-intervention

Réalisation d'un chef d'œuvre

<https://eduscol.education.fr/cid47636/textes-de-reference.html#lien3>

<https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

Modalités d'évaluation du chef d'oeuvre

L'évaluation sur le livret scolaire ou de formation

L'oral de présentation en fin de cursus

Certification Pix

Les compétences numériques constituent un élément essentiel du parcours scolaire, de l'insertion professionnelle et de la vie citoyenne dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

Elles sont présentes dans les domaines du socle commun au collège et dans les programmes de l'école au lycée. Elles sont renforcées par l'introduction de nouveaux enseignements au lycée à la rentrée 2019 et par la mise en place d'un cadre de référence des compétences numériques.

Le cadre de référence des compétences numériques (CRCN)

Les ministères chargés de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation ont élaboré un cadre de référence des compétences numériques (CRCN), inspiré du cadre européen (DIGCOMP) et valable de l'école primaire à l'université. **Cette mise en relation des référentiels nationaux et européens vise à faciliter la mobilité des élèves, étudiants et professionnels.**

Le référentiel, outil de positionnement et de certification donne lieu à une **certification des compétences numériques en fin de cycle 4 au collège et au cycle terminal du lycée**. Le dispositif (évaluations et certification) se substitue aux niveaux « école », « collège » et « lycée » du brevet informatique et internet (B2i).

Les compétences numériques définies dans ce cadre font l'objet d'une certification nationale délivrée via une plateforme en ligne par le groupement d'intérêt public « PIX » (accès gratuit à titre individuel).

<https://pix.fr/>

La **certification Pix** permet d'attester un profil de compétences numériques certifié et reconnu par l'État et par l'inscription à l'inventaire de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

Elle est un atout dans la recherche de stage de l'élève, pour son évolution dans l'enseignement supérieur, et pour son insertion professionnelle.

Le calendrier 2020-2021

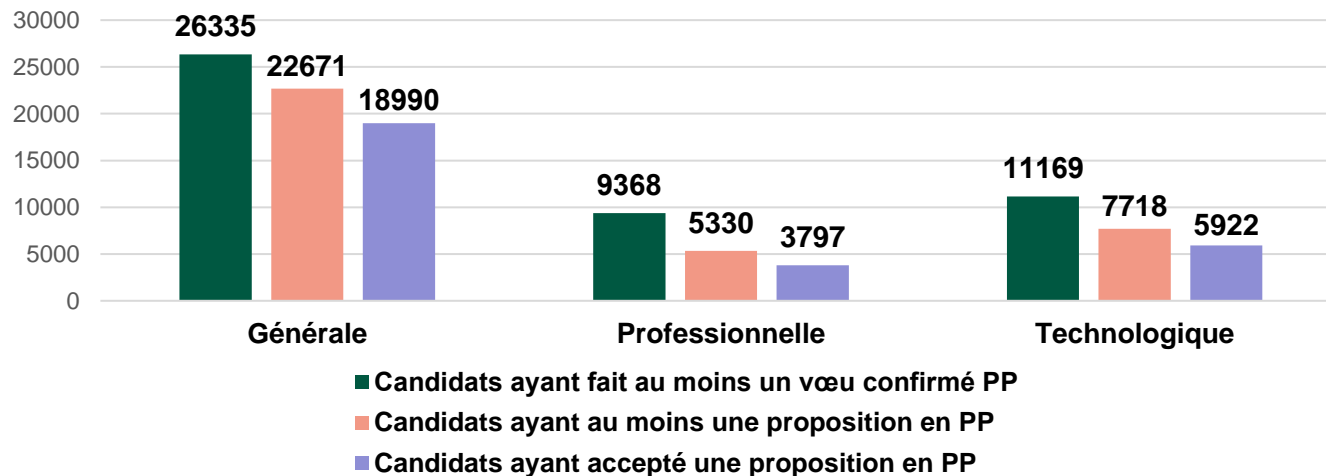
- Du 4 janvier au 5 mars 2021: certification des élèves de Terminale (LGT, LP), de CAP et des étudiants en 2e année de BTS et CPGE.
- Du 8 mars au 12 mai 2021 : certification des élèves de 3e (collège).

Quelques chiffres sur Parcoursup

PARCOURSUP 2020

CHIFFRES CLES

- ❑ 52 295 élèves en terminale dans l'académie de Créteil (+576 /2019)
- ❑ 89,9% des élèves de terminale ont participé à la procédure Parcoursup (+2 133 /2019)



PARCOURSUP 2020

Accompagnement CAES

- La réforme de l'accès à l'enseignement supérieur garantit le droit pour tout candidat d'accéder à l'enseignement supérieur.
- La Commission Académique d'Accès à l'Enseignement Supérieur, peut être saisie par les candidats n'ayant reçu aucune proposition d'admission et qui ont formulé au moins un vœu en phase principale ou complémentaire
- L'académie de Créteil a réuni **10 CAES** entre le 7 juillet et le 17 septembre 2020
- **150 personnes** inter-catégorielles mobilisées
- **3370 dossiers traités** en CAES, dont 3100 cristoliens.
- Travail mené en collaboration avec les académies limitrophes pour positionner les candidats sans solution
- Une **nouvelle organisation** privilégiée en 2020 et poursuivie en 2021 :
 - *Dématérialisation des dossiers candidats et examen des dossiers par les examinateurs via un fichier partagé, avec mise à jour en temps réel des places vacantes.*

PARCOURSUP 2020

Accompagnement CAES Spécifiques

- **La CAES spécifique** peut être saisie par les candidats concernés par l'une des situations suivantes :
 - **Un état de santé invalidant, une situation de handicap, une situation de charge de famille, un statut de sportif de haut niveau**

- **84 saisines** en 2019-2020 (+17 par rapport à 2018-2019)
 - La majorité des saisines, comme l'an passé, sont effectuées par des néo-bacheliers, pour des cas de handicap / état de santé invalidant
 - Les dossiers sont examinés par les services habilités du rectorat (service médical, service social), qui rendent un avis et émettent des préconisations en lien avec la situation du candidat
 - **58 avis favorables** sont enregistrés en 2019-2020 sur les 84 saisines, soit **70% des saisines**.
- **Le SAIO, en lien avec les formations d'accueil et par délégation du recteur de l'académie de Créteil, propose aux candidats ayant reçu un avis favorable une proposition d'admission conforme aux préconisations émises.**

PARCOURSUP 2020

Nouvelles formations

- **En 2019-2020, plusieurs formations ont été ajoutées sur Parcoursup dans l'académie de Créteil :**
 - **Près de 20 formations en apprentissage**
 - **1 BTS sous statut scolaire**
 - **1 mention complémentaire sous statut scolaire**
 - **2 FCIL (échafaudage et services aéroportuaires)**
 - **4 classes passerelles BTS**
 - **...**

- ***Au total, plus de 700 places supplémentaires ont été ajoutées sur la plateforme.***

ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION

Ressources pour les familles

- **Pour trouver des ressources afin d'aider les collégiens de 3^{ième} à réfléchir sur leur projet d'orientation:** <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/taxonomy/term/195>
- **Pour aider les élèves de 2^{nde} et de 1^{ère} de lycée général et technologique à choisir leurs spécialités:** <http://www.horizons21.fr/>
- **Pour découvrir les transformations de la voie professionnelle:** <http://www.nouvelle-voiepro.fr/>
- **Pour visionner des capsules vidéos sur les métiers et les formations:** <https://www.parcoursmetiers.tv/>
- **Pour appréhender les modifications liées au baccalauréat 2021:** <http://quandjepasselebac.education.fr/>
- **Pour comprendre la procédure Parcoursup:** <https://www.parcoursup.fr/>
- **Pour s'informer auprès de conseillers sur les formations, les métiers et l'orientation par tchat, mél ou téléphone:** <http://www.monorientationenligne.fr/qr/index.php>